

1694	PAGE
Novembre 15.—Requête de François de Jourdy exposant que l'évêque de Québec a déclaré au greffe par deux de ses ecclésiastiques qu'il porte en France toutes les procédures sur les affaires pendantes au Conseil et qu'il ne laisse aucun procureur pour répondre pour lui, demandant de lui déclarer défaut contre le dit sieur évêque ;—communiquée au procureur général.....	939
“ 15.—Appel de François Guyon Desprès contre Joseph Giffard écuyer sieur de Beauport mis à néant, le dit Guyon en 3 livres d'amende et aux dépens.....	939
“ 15.—Défaut à Jean Turgeon contre Jacques Turgeon.....	940
“ 15.—Défaut à Joseph Petit Bruno contre Toussaint Bailly.....	941
“ 15.—Défaut à Marie Chesnay femme séparée quant aux biens d'avec Joseph Petit Bruno contre Toussaint Bailly.....	941
“ 18.—Provisoire dans l'appel de de Mareuil et Grignon de la sentence rendue contre eux en la prévôté ordonnant que François Beauceray valet du Sr. de la Chataigneraye sera pris au corps et conduit ez-prisons du Palais pour être ouï sur les charges mentionnées en la dite sentence et que le Sr. de la Chataigneraye sera assigné aux mêmes fins .....	942
“ 18.—Remontrance du procureur général que le Sr. de Mareuil est depuis le 14 Octobre détenu prisonnier à la chambre de la prévôté, au Palais, n'y ayant alors de chambre à la conciergerie, que cela incommode les officiers de la prévôté et il requiert qu'il y soit pourvu.....	942
“ 18.—Arrêt ordonnant que le dit de Mareuil sera transféré en une chambre de la conciergerie du palais, pour y rester jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.....	943
“ 22.—Défaut aux ecclésiastiques seigneurs de Montréal intervenants dans la cause de Jean Chevallier et Léon Girard.....	943
“ 22.—Ordre que les pièces du procès entre Etienne Dubreuil et Charles Marquis soient remises entre les mains du procureur-général.....	944
“ 22.—Appel de Pierre Guilbault contre Jean Boisiné mis à néant.....	944
“ 22.—Ordre aux experts de venir expliquer leur rapport dans la cause d'Hilaire Bernard contre Abel Sagot .....	945
“ 22.—Arrêt ordonnant que le Sr. de Mareuil répondra par devant le sieur de Villeray nommé commissaire pour informer contre lui, autrement son procès sera instruit comme à un muet volontaire.....	945
“ 29.—Dire du gouverneur qu'il a reçu une requête du sieur de Mareuil qu'il dépose en l'accompagnant d'un discours par écrit et il demande l'enregistrement des deux ; l'intendant lui remontre que puisqu'il se servait de son autorité contre la justice le Conseil ne pouvait pas l'empêcher ; le sieur de Villeray fait rapport du refus de répondre de Mareuil, le procureur-général se renferme à démontrer que la compagnie ne pouvait empêcher à ce qu'il plairait au gouverneur d'entreprendre par la force, mais qu'il était de son ordre de faire connaître au roi qu'il n'y donnait pas la main.....	946
“ 29.—Le Gouverneur donne ordre au greffier d'enregistrer la requête de Mareuil et son discours et s'est retiré ;—le conseil étant en liberté a donné acte au procureur-général que l'enregistrement que le greffier a fait en conséquence de l'ordre du gouverneur ne pourra nuire ni préjudicier à l'autorité du roi ni au Conseil.....	947
“ 29.—Requête de Jacques de Mareuil à Monseigneur le comte de Frontenac, lui demandant son élargissement.....	947